

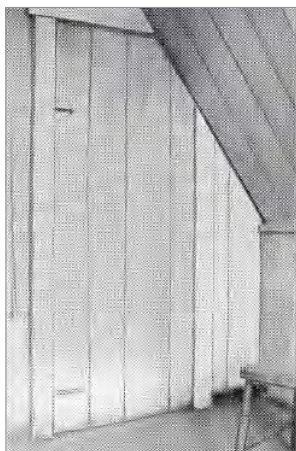
CHRONIQUE DU CENTRE DE DOCUMENTATION LUDIVINE LACHANCE, SOURDE-MUETTE ET AVEUGLE



**Huguette
Loubert**

Membre du CA
et directrice
du Centre de
documentation

AU CENTRE, on peut trouver plusieurs ouvrages sur l'Institution des Sourdes-Muettes. Cependant, le livre *Hors de sa prison* de Corinne Rocheleau, publié en 1927, a retenu mon attention. Il est couronné l'année suivante par l'Académie française. C'est l'histoire de Ludivine Lachance, sourde-muette et aveugle. Elle est accueillie à l'Ins-



*La porte du réduit de Ludivine
à Saint-Gédéon, fermée au verrou
Illustration du livre Hors de sa prison*

titution en 1911 à l'âge de seize ans et son cas est remarquable. Sa renommée est telle qu'en sept ans, elle reçoit 5448 visiteurs de toutes les couches de la société. On lui apporte des friandises, de jolies robes. L'une de ses donatrices et visiteuse régulière est

Thérèse Forget-Casgrain, dont la mère est très impliquée dans les comités de bienfaisance de l'Institution. Elles ont le même âge. Une foule nombreuse assistera à ses funérailles célébrées en avril 1918.

NÉE en 1895 à Saint-Gédéon en Beauce, près de la frontière, alors un pays de colonisation et de misère, elle perd la vue et l'ouïe entre l'âge de deux et trois ans à la suite d'une méningite. Elle risque de se blesser à tout moment; ses parents l'enferment dans un réduit de quelques pieds carrés au fond de la cuisine. Elle y séjournera pendant des années. Son corps s'ankylose et elle est privée d'air pur et de soleil. Elle est dans un état d'hébétude et de sensations purement animales, dans une solitude complète. Son aspect physique est repoussant, elle marche péniblement et a des accès de colère incontrôlables. Selon Corinne Rocheleau, malgré les apparences, ses parents ont de la tendresse pour elle.

PENDANT ces années, le curé Rouleau de Saint-Gédéon, qui tente de convaincre les parents de faire quelque chose pour Ludivine, porte son cas à l'attention du chanoine Trépanier, l'aumônier de l'Institution des Sourdes-Muettes. Ses parents, cultivant des préjugés envers les institutions, refusent l'aide proposée. L'abbé Deschamps succède au chanoine et, au cours de l'été 1910, il parcourt la province à la recherche des sourdes-muettes. Il visite les parents de Ludivine, sans résultat. En juin de l'année

suivante, l'abbé Deschamps revient, bien décidé à sortir Ludivine de son réduit. Après maintes discussions et quelques menaces, le père accepte de la laisser partir. Quelques jours plus tard, les Sœurs de l'Institution, préparées à l'accueillir, reçoivent une dépêche leur disant d'arriver le plus rapidement possible et d'emporter de quoi préparer et vêtir leur future élève.

LES SOEURS Ignace-de-Loyola et Servule, qui ont fait un voyage en France en 1909 pour étudier l'enseignement aux sourdes-muettes aveugles, sont anxieuses. Elles tentent pendant une semaine d'appivoiser la jeune fille, de la peigner, de l'habituer aux vêtements et aux chaussures mais rien n'y fait : les scènes de colère



*Ludivine Lachance un mois après
son arrivée à l'Institution des
Sourdes-Muettes en 1911
Gracieuseté de Nancy Prada du
Musée des Sœurs de la Providence*



Le déjeuner le jour de la première communion de Ludivine en 1915 : on la voit entourée de l'abbé Emmanuel-Alphonse Deschamps, aumônier de l'ISM, Sœur Angélique-Marie des Sœurs de la Providence et Sœur Ildefonse des Sœurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.
Archives Providence Montréal

se multiplient. Le long voyage en train est très éprouvant pour toutes. Ludivine, effrayée par la nouveauté des lieux, des vibrations du train et de l'absence de son père, ne cesse de crier et de griffer. Il faut encore prendre un autre train pour Montréal. Après une nuit de sommeil à l'Hôtel-Dieu de Lévis, elle se montre plus docile, au grand soulagement de ses accompagnatrices. Mais son entrée à l'Institution est orageuse.

SES DÉBUTS se font dans une agitation continue malgré des efforts pour l'apaiser. On s'emploie à l'aider à s'adapter, à se conduire d'une façon normale. Tout en

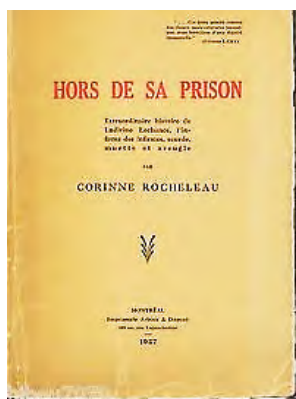
exigeant la présence continue d'une accompagnatrice, elle apprend à circuler dans les escaliers, à manger convenablement à table, à enfiler des perles, à faire des pelotes de laine. On la suralimente, lui fait faire des exercices fortifiants. Sa santé s'améliore. Elle est confiée à sœur Angélique-Marie. L'aumônier Deschamps suit avec beaucoup d'intérêt les lents progrès de Ludivine et encourage sa maîtresse à persister. Deux mois plus tard,

en septembre, son père vient la voir et il a du mal à la reconnaître. Mais en décembre on remplace sa maîtresse épuisée et dans les mois qui suivent, Ludivine régresse. On doute de son intelligence. En mars suivant, on la confie à nouveau à Sœur Angélique. Son développement reprend. Elle se rend utile, fait de petits travaux. Elle commence à prendre conscience du temps et de l'espace.

IL FAUT choisir une méthode d'enseignement appropriée. En France, on se servait d'abord des signes conventionnels, suivis de l'alphabet manuel et parfois de lecture labiale. Toutes ces méthodes avaient été utilisées pour Helen Keller, cette jeune sourde-muette et aveugle américaine devenue célèbre

pour ses livres, ses conférences et son militantisme. Il fallait cependant les adapter à Ludivine. Elle se fatigue vite et ses mains sans force, suite à l'inaction, restent repliées. Elle ne se sert que du pouce et de l'index maladroitement, compliquant ainsi la méthode manuelle. En lui apprenant que la lettre O désigne un œuf, sa maîtresse trouve enfin la clé de sa compréhension. Bientôt, on lui donne une classe bien à elle, où elle partage son temps entre leçons et travaux. Elle possède un langage mimique qui s'enrichit chaque jour. Elle connaît beaucoup de mots simples épelés au moyen de l'alphabet manuel et, dès l'automne 1912, elle se sert de l'ardoise spéciale des aveugles pour pointer en braille. Au printemps 1913, ses progrès sont tels que l'abbé Deschamps juge qu'il est maintenant temps de songer à son éducation spirituelle. On la prépare à sa première communion et à sa confirmation. Ses progrès sont continus.

MALGRÉ les bons soins prodigués, sa santé se détériore; elle souffre de tuberculose. Son état s'aggrave et elle décède le 3 avril 1918, à l'âge de 23 ans. Ludivine Lachance repose au cimetière Notre-Dame des Neiges.



Signalons entre autres deux ouvrages sur l'ISM disponibles au Centre de documentation de la SHP, 4450, rue Saint-Hubert, local 419 : Hors de sa prison, Corinne Rocheleau, 1927. Le deuxième ouvrage : Institution des Sourdes-Muettes à Montréal. Dossier documentaire, Brodeur Consultants en collaboration avec Soraya Bassil, mars 2016

